



HAL
open science

Master Études européennes et internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études européennes et internationales. 2011, Université de Nantes. hceres-02039889

HAL Id: hceres-02039889

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039889v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université de Nantes

Demande n° S3MA120000229

Domaines : Droit, économie, gestion / Sciences humaines et sociales / Arts, lettres, langues

Mention : Etudes européennes et internationales

Présentation de la mention

La mention « Etudes européennes et internationales » de l'Université de Nantes procède d'une large restructuration engagée sur plusieurs années dans le but de créer une mention transversale, regroupant des spécialités issues du droit, de l'histoire, des langues, de la littérature et de la science politique autour d'un objet commun : « l'objet européen ». L'originalité de la mention tient largement à l'approche transversale et pluridisciplinaire des études européennes et internationales en faveur de laquelle l'université adresse un signal fort.

L'objectif est de former des cadres de haut niveau ayant une « mentalité élargie » et de développer les recherches sur l'Europe.

La mention s'inscrit dans le prolongement d'un parcours « Europe » structuré dès la licence. La plupart des spécialisations offertes dans le cadre de la mention débutent dès le M1. Les spécialités concernées par la mention sont les suivantes : « Droit des activités économiques », « Droit économique international et européen », « Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques », « Science politique de l'Europe », « Politique d'intégration et de coopération en Europe », « Ingénierie en projets européens et internationaux », « Formation des enseignants en Europe », « Droit international et européen des droits fondamentaux ».

Indicateurs

Effectifs constatés	140 (M1)171(M2)
Effectifs attendus	
Taux de réussite	86 %(M1) 86 %(M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

En matière scientifique, la mention vise à constituer une filière d'excellence autour des questions européennes (de « l'objet européen ») en favorisant un décloisonnement des recherches et de la formation. Le choix scientifique opéré est clairement établi, il est ambitieux au regard de la mention. C'est un parcours novateur qui est envisagé, mais l'unité recherchée est encore trop limitée au regard de la diversité des acteurs impliqués et de la multiplicité des spécialités concernées. La présentation de la mention et de ses spécialités est très inégale et ne favorise pas son appréciation.



Au niveau des objectifs professionnels on retrouve l'ambition de former des cadres de haut niveau « aux mentalités élargies ». Il s'agit de permettre l'accès à des emplois très qualifiés d'encadrement dans des métiers qui supposent des compétences particulières sur les questions européennes. Dans ce contexte la mention pourrait se révéler très attractive sous réserve que la pluralité de spécialités (qui décrivent inégalement leurs objectifs professionnels) ne conduise pas à une dilution de l'objectif commun.

Au regard de l'offre de formation dans l'établissement l'appréciation est ambiguë. L'offre de formation ainsi constituée pourrait être attractive, la mention entend constituer - comme indiqué - un « axe structurant de l'offre de formation ». Cette structuration semble cependant encore insuffisante. Ainsi au regard des autres mentions existantes la mention est susceptible d'exercer une concurrence importante, les questions européennes et internationales paraissent par exemple retranchées des mentions « Droit privé » et « Droit public ». Par ailleurs, au sein même de la mention « Etudes européennes et internationales » certaines spécialités sont susceptibles de se concurrencer l'une l'autre et des rapprochements supplémentaires seront sans doute nécessaires pour éviter quelques redondances. D'autres spécialités ne semblent pas spécifiquement devoir s'insérer dans cette mention plutôt que dans une autre, sauf à adapter davantage leur contenu et éventuellement leur intitulé.

Le positionnement de la mention dans l'environnement régional et national est bon. Elle constitue l'unique mention « Etudes internationales et européennes » dans le Grand Ouest et conserve une grande originalité au plan national au regard de la transversalité de sa formation. Cette originalité reste cependant à développer et à renforcer.

L'adossement à la recherche de la mention est potentiellement très élevé compte tenu de l'ensemble des écoles doctorales, des laboratoires et des centres de recherche impliqués. A la lecture du dossier les synergies demeurent cependant limitées et gagneront à être développées et à être mieux identifiées.

L'adossement au milieu socio-professionnels permet de confirmer l'analyse engagée : pour l'instant cet adossement - par ailleurs important - est décliné au niveau des spécialités et des rapprochements pourraient être opérés. De même, l'ouverture internationale est forte dans certaines spécialités et devrait pouvoir tirer parti de la structuration réalisée dans le cadre de cette mention.

La restructuration des spécialités concernées autour de cette nouvelle mention est encore insuffisante et la cohérence de la structure de formation reste donc limitée, voire à construire. Dans une perspective transversale et pluridisciplinaire, il peut être constaté que si le champ des études est généralement commun, les orientations poursuivies par les spécialités restent diverses. Dans une perspective plus traditionnelle, il apparaît que l'objectif commun de la mention ne fait pas disparaître les caractéristiques spécifiques de chaque spécialité. En outre, la présentation de l'organisation de la première année est particulièrement complexe. Le dossier fait référence à des « spécialités » de M1 auxquelles sont adjointes des parcours. Les développements relatifs à certaines spécialités (par exemple, « Droit des activités économiques ») laissent parfois entendre qu'il existe des M1 spécifiques à certaines spécialités de la mention placés au même niveau que les M1 des autres mentions de l'université. Il est dès lors à peu près impossible d'évaluer la pertinence de cette structuration.

Le bilan de fonctionnement d'une mention en cours de structuration est forcément limité. La mention devrait rassembler un effectif important dans un contexte régional, de l'ordre de 200 étudiants, dont une majorité d'étudiants Nantais (au moins pour le M1), avec des taux de réussite généralement bons ou excellents (selon les données disponibles).

Tant le responsable de la formation que les équipes pédagogiques engagées sont réputées. Le pilotage d'une telle mention est complexe, un conseil pédagogique a cependant été institué en 2010 pour y contribuer. Le dossier constitué pour la mention est très développé et sur certains points complet. Néanmoins, il renvoie souvent aux spécialités pour lesquelles les informations fournies sont parfois très insuffisantes. Surtout, il faut souligner que les instruments de pilotage mis à la disposition des responsables de la mention sont bien faibles : peu de statistiques sur la population étudiante, analyse du devenir des étudiants non formalisée voire inexistante, auto-évaluation pratiquement inexistante.

Dès lors, le résultat de cette restructuration est encore globalement insuffisant. Si le principe peut être salué, la démarche entreprise nécessite d'être encore sérieusement renforcée, la mention apparaissant encore largement comme un assemblage de spécialités autonomes au pilotage incertain.

- Points forts :
 - Qualité des équipes pédagogiques.
 - Attractivité et présence d'effectifs concernés.



- Points faibles :
 - Structuration de la mention insuffisante.
 - Offre de formation manquant de cohérence.
 - Mutualisation des enseignements et de la recherche encore limitée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de prolonger et d'accentuer l'effort engagé pour renforcer la cohérence de la mention et de ses spécialités. Il convient en effet de compenser ou de remédier à la profusion de l'offre ainsi constituée et de créer véritablement les synergies rendues possibles par la création d'une telle mention, que ce soit au niveau de la recherche, au niveau de l'implication du monde socio-professionnel ou au niveau de l'offre d'enseignements. Par ailleurs, il conviendrait de fournir à l'équipe de direction de la mention les moyens d'un véritable pilotage.

Appréciation par spécialité

Droit des activités économiques

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit des activités économiques » a pour objectif premier l'insertion professionnelle dans les métiers du droit économique, notamment par l'étude de l'effet de la mondialisation sur les relations entre le droit et l'économie.

Cette spécialité bénéficie d'un parcours adapté qui commence dès le M1, la spécialité proposant également deux parcours distincts en seconde année : « Agro-alimentaire » et « Droit de la concurrence et de la consommation ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	17
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	16/20
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité permet deux spécialisations clairement identifiées et délivre une formation particulièrement adaptée à chacune. Le dossier présente cependant une maquette complexe et ne permet pas d'apprécier exactement toutes les qualités de la spécialité.

Il s'agit clairement d'une spécialité qui devrait favoriser la professionnalisation des étudiants et leur insertion professionnelle : les enseignements d'universitaires sont complétés par des interventions de professionnels qui représentent près de 40 % des intervenants, le stage obligatoire est d'une longue durée (6 mois). Un mémoire est par ailleurs rédigé dans le prolongement du stage.

Le champ disciplinaire retenu implique une prise en compte transversale du droit européen et international, cependant, cette dimension n'est pas toujours mise en avant - particulièrement en ce qui concerne le droit international - et la spécialité n'a pas spécifiquement pour objet ce qui fonde la mention « Etudes européennes et internationales ». Ceci suscite des interrogations quant à l'opportunité de placer cette spécialité dans cette mention, laquelle comprend par ailleurs une spécialité relative au « Droit économique international et européen ».

- Points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Caractère professionnalisant de la spécialité, adaptée aux débouchés.
- Forte implication d'intervenants professionnels.

- Points faibles :

- Dimension internationale et européenne peu identifiée.
- Concordance de la formation avec la mention encore insuffisante.
- Dossier incomplet.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de compléter et mieux renseigner le dossier afin de permettre une meilleure évaluation et compréhension des qualités de cette spécialité. Compte tenu de l'insertion de cette spécialité dans la mention comme de l'intérêt que ces matières peuvent représenter pour une telle formation, il conviendrait de renforcer sa dimension internationale et européenne. Dans ce contexte un rapprochement pourrait être envisagé avec la spécialité « Droit économique international et européen ».

Droit économique international et européen

- Présentation de la spécialité :

L'objectif professionnel de la spécialité « Droit économique international et européen » est de former des juristes de haut niveau dans le domaine du droit économique et plus principalement orientés vers le droit européen (et international). Les débouchés portent sur les entreprises qui souhaitent développer leur activité au niveau européen et les fédérations professionnelles qui souhaitent mieux promouvoir leurs intérêts au niveau européen. La formation délivrée peut aussi s'inscrire dans la préparation du concours d'accès au barreau. La spécialité peut également encourager les étudiants à s'engager en doctorat ou à prolonger leurs recherches dans d'autres universités ou instituts.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20(M1) 11(M2)
Effectifs attendus	30(M1) 20(M2)
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Tant la qualité de l'équipe pédagogique que le contenu de la formation font de cette spécialité une offre de formation spécialisée remarquable.

Le parcours proposé commence dès le M1, mais la spécialisation est surtout assurée en M2. La démarche est largement transdisciplinaire et transversale, elle dépasse donc utilement la distinction traditionnelle droit privé - droit public et propose un choix de séminaires optionnels attractifs. On note une dominante économique et européenne dans les enseignements, le droit international étant moins présent. L'orientation de cette spécialité et de la spécialité « Droit des activités économiques » pourrait justifier une réflexion sur leur positionnement et un éventuel rapprochement.

Le responsable de la spécialité est titulaire d'une chaire Jean Monnet. L'équipe d'enseignants titulaires est complétée par des intervenants du monde professionnel (avocats, conseillers, juristes d'entreprise), tous sont particulièrement qualifiés.

Au cours du M2 les étudiants ont la possibilité de choisir entre la rédaction d'un mémoire et la réalisation d'un stage, ce qui permet de considérer que la spécialité offre à la fois un parcours « professionnel » et un parcours « recherche ».

L'effectif de cette spécialité semble cependant limité. Il s'agit pour une large part d'étudiants originaires de l'Université de Nantes, mais on compte aussi une proportion significative d'étudiants étrangers au regard de l'effectif.

- Points forts :
 - Qualité de l'équipe pédagogique.
 - Spécialité combinant fort bien à la fois la recherche et la professionnalisation.
 - Ouverture internationale.
- Points faibles :
 - Effectif réduit et peu croissant.
 - Formation en droit international encore limitée au regard de ce que l'intitulé de la spécialité pourrait indiquer.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait principalement d'envisager un rapprochement avec la spécialité « Droit des activités économiques », notamment pour renforcer les ressources communes et développer l'effectif étudiant. Compte tenu de l'intitulé de la spécialité un renforcement des enseignements en droit international pourrait être envisagé.

Droit international et européen des droits fondamentaux

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit international et européen des droits fondamentaux » a pour objectif de former des juristes francophones. La spécialité a la particularité de constituer une offre de formation entièrement assurée à distance dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). La formation vise donc essentiellement les étudiants étrangers, il s'agira le plus souvent de professionnels désirant renforcer leurs connaissances juridiques, principalement dans les domaines du droit international et des droits régionaux des droits de l'homme.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	80
Effectifs attendus	100
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité « Droit international et européen des droits fondamentaux » est une offre de formation à distance et en partenariat avec l'AUF particulièrement originale et qui ne connaît pas véritablement d'équivalent. Elle contribue tout particulièrement à la diffusion des connaissances juridiques francophones et doit être considérée comme d'une utilité incontestable. Dans ce contexte on regrette que le dossier reste souvent très succinct et n'assure pas une meilleure présentation de toutes les qualités de la formation.

La formation est adaptée tant au regard de l'intitulé de la spécialité que de ses objectifs. La spécialisation dans le domaine des droits de l'homme, tant au plan international qu'au plan régional est forte. Cependant, certaines unités d'enseignement comprennent un très grand nombre de sujets d'intervention (organisés sous forme de modules)



qui font craindre que la richesse des sujets abordés ne gêne l'acquisition d'un savoir approfondi à caractère fondamental. Par ailleurs, le développement d'une telle formation à distance peut rendre plus difficile le suivi des travaux des étudiants.

Les intervenants sont nombreux et il s'agit dans la plupart des cas de professeurs. La spécialité est d'ailleurs placée sous la responsabilité d'un professeur de droit public et d'un professeur de droit privé.

La formation conduit à la rédaction d'un mémoire, le projet de mémoire constitue d'ailleurs un des éléments de la sélection à l'entrée de la spécialité. La dimension Recherche de la spécialité est à ce titre importante (la rédaction du mémoire est encadrée) tandis que son caractère est « professionnalisant », mais le public concerné est en principe déjà intégré professionnellement.

- Points forts :
 - Formation entièrement assurée à distance (partenariat avec l'AUF).
 - Public visé.
 - Attractivité de la formation (confirmée par des effectifs volumineux).

- Points faibles :
 - Dossier insuffisant.
 - Eclatement du contenu de l'offre de formation en de multiples modules.
 - Structure de pilotage et de suivi non précisé.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait principalement d'attacher plus d'importance à la présentation de la spécialité afin de mettre en avant l'ensemble de ses qualités et d'en permettre une appréciation plus efficace. Il serait utile de mettre en place ou d'identifier les structures et les mécanismes de pilotage, d'évaluation de la formation et de suivi des étudiants sortants. Il conviendrait enfin de mener une réflexion sur la possibilité de limiter l'éclatement de certains éléments de la formation pour renforcer encore la spécialisation engagée autour des connaissances fondamentales identifiées.



Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques

● Présentation de la spécialité :

La spécialité « Droit et sécurité des activités maritimes océaniques » vise deux objectifs distincts. Le premier est de former des juristes spécialisés en droit des espaces marins et des activités maritimes. Le second, mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec l'École nationale supérieure maritime, est de former des inspecteurs de sécurité maritime de l'administration maritime. La spécialité qui bénéficie dès le M1 d'un parcours spécifique (« Droit maritime et océanique ») est composée en M2 d'un socle commun obligatoire et de deux parcours à options (option « Droit » et option « Sécurité »). L'objectif professionnel est donc clairement affirmé. Néanmoins, la spécialité peut aussi contribuer au renforcement des connaissances juridiques des officiers de marine marchande ou ouvrir la voie à une recherche dans le cadre d'un doctorat.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	30
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

La spécialité « Droit et sécurité des activités maritimes océaniques » permet d'acquérir une formation extrêmement spécialisée dans un domaine bien identifié et répond ainsi à des besoins spécifiques correctement évalués. Il faut préciser que l'admission à l'option « Sécurité » dépend des résultats au concours administratif de l'unité de formation à la sécurité maritime de l'école des affaires maritimes.

La formation délivrée est hautement professionnalisante. Le contenu de la spécialité est adapté aussi bien à son intitulé qu'à ses objectifs. La prise en compte du droit international et européen se fait sans doute de manière transversale, mais néanmoins la spécialité comprend peu d'enseignements spécifiquement identifiés aux études internationales et européennes qui fondent la mention.

L'équipe d'enseignants titulaires est réduite, mais elle est complétée par des professeurs extérieurs, tous sont spécialisés dans le domaine correspondant à la spécialité. Le caractère professionnalisant de la formation est donc renforcé par l'intervention de professionnels extérieurs, par l'obligation de réaliser un stage sur lequel peu de précisions sont cependant données.

La rédaction d'un mémoire est l'un des éléments de la formation à et par la recherche qui est complété par un enseignement méthodologique sur la technique du mémoire et de l'exposé-discussion. La spécialité peut par ailleurs s'appuyer sur deux laboratoires avec lesquels les liens ne sont cependant pas davantage précisés : le Centre de droit maritime et océanique et le Centre de droit et changement social.

L'effectif étudiant est important pour une spécialité aussi « étroite » et le taux de réussite est de 90 %. Le dossier ne rend cependant pas compte d'éléments suffisants en ce qui concerne l'évaluation de la formation et l'analyse du devenir des étudiants sortants.

● Points forts :

- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Formation très spécialisée et particulièrement adaptée aux débouchés identifiés.
- Partenariats réalisés.

● Points faibles :

- Dossier trop succinct.
- Structure de pilotage et d'évaluation à préciser.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La principale recommandation à faire tient à la nécessité d'améliorer la qualité des informations transmises dans le cadre du dossier afin d'assurer une meilleure valorisation d'une spécialité par ailleurs de grande qualité.

Compte tenu de son insertion dans une mention « Etudes européennes et internationales » une réflexion pourrait être engagée sur le renforcement des enseignements portant plus directement sur les champs disciplinaires définis par la mention.

Les structures de pilotage, les mécanismes et les structures d'évaluation de la formation et d'analyse du devenir des étudiants sortants devraient être développés ou identifiés.

Science politique de l'Europe

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Science politique de l'Europe » bénéficie d'un parcours qui peut être suivi dès le M1. Suite à une formation assez générale délivrée en M1, le M2 offre l'opportunité d'une spécialisation forte en vue de créer des experts généralistes susceptibles de répondre aux besoins exprimés, notamment par les responsables politiques et les acteurs locaux. Les débouchés potentiels sont donc largement envisagés.

La spécialisation porte essentiellement sur l'étude des politiques publiques, sur l'articulation entre l'action publique et les espaces publics démocratiques.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	47(m1)25(M2)
Effectifs attendus	30(M1)15(M2)
Taux de réussite	75 %(M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le contenu de la spécialité est bien structuré et organisé. Ainsi, dans le cadre du M2, trois thématiques principales sont retenues (espace public européen, espace européen des politiques publiques et espace local en Europe), et à chacune de ces thématiques correspond un cours fondamental, un cours complémentaire et un séminaire. La dimension européenne est cependant insuffisamment mise en lumière et pourrait être renforcée dans le cadre du parcours local envisagé.

La spécialisation est réellement poussée et le niveau scientifique de la formation élevé, tant en ce qui concerne la qualité de l'équipe enseignante, le programme d'enseignement que les exercices mis en œuvre. On peut d'ailleurs noter l'originalité de certains exercices comme la réalisation d'une émission radio...

La spécialité est réellement pluridisciplinaire. La formation à et par la recherche est particulièrement prise en compte, un mémoire est notamment exigé en M1 comme en M2. La dimension professionnalisante de la formation est peut-être un peu moins prise en compte, mais elle n'est pas inexistante compte tenu de l'intervention de professionnels extérieurs à l'université et de la possibilité pour les étudiants de réaliser un stage en M2. On peut en



revanche être surpris de la faible ouverture internationale de la formation notamment eu égard aux thématiques traitées.

Il s'agit d'une formation attractive qui compte un effectif important et en forte progression. L'évaluation du devenir des étudiants reste cependant à renforcer.

L'équipe pédagogique manifeste un souhait évident d'apprécier régulièrement la qualité de la formation et de la renforcer.

- Points forts :
 - Qualité de l'équipe pédagogique.
 - Cohérence des enseignements au regard de l'objectif fixé.
 - Formation à et par la recherche approfondie.
- Points faibles :
 - Professionnalisation qui pourrait être accentuée ou mieux identifiée dans le dossier.
 - Ouverture internationale limitée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, dans un premier temps, de compléter davantage le dossier pour permettre de mieux évaluer les qualités de cette spécialité.

Il pourrait être envisagé de renforcer les aspects de professionnalisation de la spécialité ou de mieux les identifier.

L'ambition de la spécialité de renforcer l'ouverture internationale devrait être appuyée.

Politiques d'intégration et de coopération en Europe

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité « Politiques d'intégration et de coopération en Europe » est de former des « cadres experts » dans le domaine des politiques publiques et plus particulièrement des politiques éducatives. Le champ de la formation est large : il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui s'intéresse aux politiques d'intégration et de coopération en Europe en se concentrant notamment sur les questions culturelles, éducatives et notamment universitaires).

Les principaux débouchés concernent les acteurs publics ou privés, principalement dans les domaines culturel, scientifique et éducatif, qui recherchent des spécialistes du montage et de la gestion de projets.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO



- Appréciation :

La spécialité (qui est une création) correspond à une formation transversale, transdisciplinaire et généraliste qui associe le Centre international de langues, la Faculté de droit et science politique et l'UFR d'histoire et d'histoire de l'art. La formation à et par la recherche est forte (enseignements de méthodologie, mémoire...), et l'équipe constituée est particulièrement réputée.

Il s'agit d'une formation à dimension internationale. La maîtrise de deux langues est assurée, et dans le cadre d'un parcours complet, du M1 au M2, les étudiants passent chaque année un semestre à l'étranger : en M1 dans une université partenaire, en M2 dans le cadre d'un stage (pour l'instant cette internationalisation se fait surtout autour de l'Italie et de l'Allemagne, avec le projet de s'étendre aux aires anglophones et hispanophones). Cette organisation est extrêmement intéressante ; elle conduit cependant nécessairement à une concentration des cours sur un autre semestre.

La formation semble adaptée à ses objectifs. Elle est concentrée sur la science politique - les politiques de coopération sont étudiées y compris dans le cadre des aires européennes envisagées - et le montage de projets à caractère européen dans le domaine de la culture, de l'éducation, de l'université. Ses débouchés sont cependant assez mal identifiés. Les objectifs de la formation semblent se rapprocher de ceux de la spécialité « Ingénierie en projets européens et internationaux » au point que l'on peut raisonnablement s'interroger sur les possibilités de mutualisation. Surtout, pour une formation professionnelle en création, on identifie mal les métiers visés. Au surplus, si la spécialité comprend aussi une dimension professionnalisante à travers le stage à réaliser en M2 et des conférences disciplinaires, son caractère pratique apparaît un peu secondaire ou mal identifié dans le dossier.

On regrettera l'absence d'information sur l'effectif étudiant attendu, ce qui ne permet pas de se prononcer sur l'attractivité au moins supposée de cette formation.

- Points forts :

- Ouverture internationale (deux semestres de formation à l'étranger).
- Equipe réputée.
- Pluridisciplinarité et transversalité de la formation.

- Points faibles :

- Aspect professionnalisant peu identifié.
- Partenariats à renforcer.
- Dossier incomplet et/ou imprécis.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait au préalable de compléter plus exactement le dossier afin de mieux mettre en avant toutes les qualités de la spécialité.

Il pourrait être envisagé de renforcer certains aspects pratiques de la formation afin de lui donner un caractère plus professionnalisant, la formation se destinant à renforcer les capacités opérationnelles des étudiants en matière de montage et de gestion de projets.

Une réflexion pourrait être menée sur les possibilités de rapprocher cette formation de celle relative à l'ingénierie en projets européens et internationaux dans la mesure où leurs objectifs se recouvrent en partie.



Ingénierie en projets européens et internationaux

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité pluridisciplinaire associe l'histoire, la géographie, la sociologie, le droit et la science politique. Il s'agit d'une formation concentrée sur l'Europe et la construction européenne et sur les relations internationales et l'étude du monde contemporain.

L'objectif de cette spécialité est de former des « cadre experts » qui seront spécialisés dans le montage et la gestion de projets européens ou internationaux.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	42(M1)22(M2)
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	80 %(M1)100 %(M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	70 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Le contenu de la formation assurée dans le cadre de cette spécialité est bien adapté aux objectifs fixés.

Elle présente dans le domaine en question - l'ingénierie et le montage de projet - l'originalité de ne pas avoir un caractère exclusivement professionnel, mais aussi un caractère « recherche ». De nombreux enseignements portent précisément sur le montage et la gestion de projets, le lobbying... Par ailleurs, 50 % des enseignements sont assurés par des professionnels qui exercent des professions correspondant tout à fait au domaine de la formation. Un stage est obligatoire.

L'ouverture internationale est forte dans le cadre de ce parcours (mobilité des étudiants sur un semestre dans le cadre du M1 comme du M2, enseignement et maîtrise des langues...). De même, le pilotage de la spécialité est bien assuré, l'équipe enseignante est réputée. En outre l'effectif étudiant est cohérent, la sélection opérée est forte et permet de constater la grande attractivité de cette spécialité.


La dimension professionnalisante de la spécialité est cependant beaucoup plus affirmée que sa dimension recherche, à tout le moins dans le cadre du dossier présenté. De manière générale l'apport de la recherche à la formation apparaît assez faible si ce n'est à travers la présence d'enseignants-chercheurs.

- Points forts :

- Ouverture internationale.
- Spécialité professionnalisante.
- Qualité des intervenants.

- Point faible :

- Formation à et par la recherche limitée.

Notation 

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La formation à et par la recherche pourrait être encore développée dans la mesure où elle figure parmi les originalités de la spécialité - ou bien il conviendrait de mieux renseigner cet aspect du dossier.

Une réflexion pourrait être engagée sur d'éventuels rapprochements entre cette spécialité et la spécialité « Politique d'intégration et de coopération en Europe », l'une et l'autre ayant une thématique liée au montage et à la gestion de projets.

Formation des enseignants en Europe

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Formation des enseignants en Europe » permet d'acquérir une expertise spécifique dans le domaine des pratiques d'enseignement. L'acquisition de cette expertise a par ailleurs la particularité d'intégrer une approche comparative des différentes approches culturelles de la formation des enseignants et des politiques éducatives en Europe.

Cette spécialité vise donc à former les étudiants aux carrières du domaine de l'éducation et de la formation en France et à l'étranger, de l'accompagnement postscolaire et périscolaire et à préparer aux concours de l'enseignement secondaire du second degré. Elle offre aussi aux enseignants titulaires la possibilité de compléter leur formation.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Cette spécialité, qui fait suite à la participation de l'établissement au projet Emett (European Master for European Teacher Training) de l'Union européenne, s'inscrit dans un projet commun regroupant 8 universités européennes. Dès lors, tout en poursuivant une réflexion sur les politiques éducatives et les modes de formation des enseignants, cette spécialité a une forte dimension professionnalisante. Dans cette perspective la formation est particulièrement originale puisqu'elle a une dimension comparative et européenne renforcée tout en conservant une vocation pratique affirmée.

Le contenu de la formation, notamment à travers la description des unités d'enseignement, semble tout à fait adapté à ces objectifs. Le caractère professionnalisant découle également de la nécessité de réaliser un stage. Néanmoins la durée de ce stage (deux semaines seulement) apparaît notoirement insuffisante même dans le cadre d'une formation qui impose une mobilité internationale.

La spécialité est bien adossée à des centres de recherches même si, néanmoins, la formation à et par la recherche correspond essentiellement à la rédaction d'un mémoire.

L'ouverture internationale de cette formation est extrêmement marquée. Elle intègre ainsi une mobilité aussi bien en M1 qu'en M2. De plus, la formation doit aboutir à la délivrance de diplômes conjoints avec les universités partenaires européennes.

- Points forts :
 - Interdisciplinarité et approche comparative.
 - Ouverture internationale : 8 universités partenaires et projet de diplômes conjoints.
- Point faible :
 - Durée du stage

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Un allongement de la durée du stage semble s'imposer.